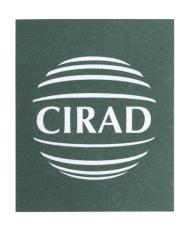
Département des systèmes agroalimentaires et ruraux CIRAD-SAR



ZONAGES A DIRES D'ACTEURS DU DISTRICT DE NAPLOUSE TERRITOIRES PALESTINIENS

Rapport de mission du 23 février au 9 mars 1997

> Patrick CARON CIRAD-SAR nº 54/97

ZONAGES A DIRES D'ACTEURS DU DISTRICT DE NAPLOUSE -TERRITOIRES PALESTINIENS

Rapport de mission du 23 février au 9 mars 1997

> Patrick CARON CIRAD-SAR n° 54/97

ZONAGE A DIRES D'ACTEURS DU DISTRICT DE NAPLOUSE -

TERRITOIRES PALESTINIENS.

Mission du 23 février au 9 mars 1997.

Patrick CARON - CIRAD/SAR¹

Nous tenons à remercier Yves Clouet, chercheur du CIRAD/SAR, pour son appui à la réalisation des documents graphiques et cartographiques.

RESUME

M. Caron s'est rendu en Palestine du 23 février au 9 mars 1997. Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet *Agriculture Monitoring and Development Support Program*, conduit par le Ministère français des Affaires Etrangères, le CIRAD, Agropolis et la Chambre Régionale d'Agriculture - Languedoc Roussillon, en appui au Ministère de l'Agriculture de l'Autorité Palestinienne. Le premier volet de la démarche de planification envisagée à l'échelle du District consistait à concevoir et à tester une méthode de diagnostic territorial. Un zonage à dires d'acteurs a été réalisé dans le District de Naplouse (1.580 km²). Deux Organisations Non Gouvernementales palestiniennes (PARC et ARIJ) ont été associées à ce travail. Ce rapport présente et évalue la méthodologie de travail et les premiers résultats obtenus. Une très grande diversité des situations agricoles a été mise en évidence et caractérisée. Grâce à elle et aux informations secondaires disponibles, un modèle d'évolution des situations agricoles a été ébauché. Les principaux facteurs d'évolution sont identifiés. L'utilisation potentielle de ces résultats est présentée.

MOTS-CLEF

Palestine - Zonage - Planification - AMODESP

¹ Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, Département des Systèmes Agro-alimentaires et Ruraux.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ MOTS-CLEF SOMMAIRE	p 1p 1p 2	
1. INTRODUCTION		
2. EXPÉRIMENTATION MÉTHODOLOGIQUE DU ZONAGE À DIRES D'ACTEURS		
 2.1. Références méthodologiques : l'expérience brésilienne 2.1.1. Phase préparatoire 2.1.2. La conduite des enquêtes et l'identification des UD 2.1.3. L'agrégation des résultats et la confrontation des dires d'acteurs 2.1.4. Agrégation des informations secondaires 2.1.5. Analyse historique et identification des tendances d'évolution 2.1.6. Restitution 	p 11 p 13 p 13 p 14 p 14 p 15	
2.2. L'expérimentation et l'adaptation méthodologiques	p 15	
3. LES RÉSULTATS		
 3.1. La diversité 3.1.1. La zone sous influence israélienne (zone 1) 3.1.2. Une zone où les activités non-agricoles sont importantes (zone 2) 3.1.3. L'agriculture irriguée (zone 3) 3.1.4. L'agriculture pluviale (zone 4) 3.1.5. L'agriculture pluviale et l'élevage (zone 5) 	p 19 p 21 p 22 p 22 p 23 p 25	
 3.2. Les facteurs de diversité et d'évolution 3.2.1. La diversité des ressources naturelles et leur appropriation 3.2.2. La croissance urbaine et les infrastructures routières 3.2.3. Les infrastructures hydriques 3.2.4. L'occupation israélienne 3.2.5. Le contexte économique 	p 26 p 26 p 28 p 29 p 30 p 33	
3.3. Un modèle d'organisation de l'espace	p 34	
3.4. La finalisation du zonage	p 34	
3.5. Suites à donner et utilisation des résultats		
CONCLUSION BIBLIOGRAPHIE ANNEXES		

1. INTRODUCTION

Le projet Agriculture Monitoring and Development Support Program

Le projet Agriculture Monitoring and Development Support Program (AMODESP) est conduit par le Ministère français des Affaires Etrangères (MAE), le CIRAD, Agropolis et la Chambre Régionale d'Agriculture - Languedoc Roussillon, en appui au Ministère de l'Agriculture de l'Autorité Palestinienne et à des Organisations Non Gouvernementales (ONG) palestiniennes oeuvrant dans le domaine du développement agricole. Ce projet de coopération propose d'appuyer la mise en place d'un système d'aide à la planification et à la décision pour les acteurs du monde rural (voir annexe 2). Conçu pour fonctionner à plusieurs échelles (locale, district², "nationale"³), il souhaite favoriser d'une part l'émergence et le renforcement d'organisations professionnelles agricoles et d'autre part le partenariat des institutions oeuvrant dans le domaine du développement rural et agricole (Debosque et al., 1996). A l'échelle du District, il est prévu d'expérimenter les activités suivantes pendant la première phase du projet (Caron, 1996):

- Réalisation d'un diagnostic territorial rapide (zonage à dires d'acteurs);
- Création de banque de données sur le secteur agricole à partir du recueil de données au niveau des villages;
- Création et animation d'une Unité de Planification Agricole, réunissant les divers acteurs du monde rural et appui aux organisations de producteurs.

Le District de Naplouse a été retenu pour cette phase expérimentale. Après évaluation et ajustements, la démarche serait étendue aux autres Districts à partir de 1998 avec la

² Le District est une entité politico-administrative. Ses limites diffèrent selon que l'on se réfère à l'administration jordanienne (1948-1967) ou israëlienne (depuis 1967).

³ Par nation, on entend ici l'ensemble de la Cis-Jordanie et de Gaza, dont le statut et l'autonomie sont en cours de négociation, suite aux accords d'Oslo.

perspective d'un système d'information national sur les situations agricoles.

Pourquoi un zonage à dires d'acteurs ?

Lors des précédentes missions, l'intérêt d'un diagnostic rapide et opérationnel des situations agricoles à l'échelle d'un District a été souligné. La réalisation d'un zonage à "dires d'acteurs" a été retenue.

Cette méthodologie a été conçue et expérimentée au Brésil dans le cadre du projet d'appui au développement de l'agriculture familiale dans le Nordeste, par le CIRAD/SAR et ses partenaires brésiliens (Caron et Mota, 1996). La recherche s'est alors investie dans une fonction de planification à l'échelle du municipe⁴, dans un contexte de désengagement de l'Etat et de transfert aux municipes de nouvelles fonctions d'appui au développement. L'objectif consistait à organiser les connaissances disponibles pour cartographier les éléments opérationnels pour la planification du développement rural à l'échelle définie.

Ce type de travail repose sur la compréhension des processus sociaux qui déterminent - et ont déterminé - l'organisation et la gestion des espaces ruraux. Par ailleurs, on cherche à stimuler la participation des acteurs du monde rural au processus de planification, par l'instauration d'un dialogue portant sur les perspectives et les enjeux de développement. Un certain nombre de contraintes ont conduit à l'expérimentation d'une démarche originale de diagnostic :

L'organisation des informations à partir desquelles pourraient être définies les orientations en matière d'appui au secteur agricole ne facilite pas la prise de décision. Les données disponibles sont généralement sectorielles (pédologie, climatologie, démographie, volumes de production, santé,...) et désactualisées. Elles ne rendent pas compte des dynamiques de transformation du monde rural. Quand ils existent, les recensements s'intéressent à la description d'objets par rapport à des limites

⁴ Le municipe est la plus petite entité politico-administrative brésilienne dotée de pouvoirs exécutifs et législatifs. Dans le Nordeste semi-aride, sa superficie couvre plusieurs milliers de km2.

administratives qui, si elles ont un sens pour l'action publique, ne sont pas forcément pertinentes pour comprendre les évolutions et les perspectives de la production agricole.

L'urgence des réponses souhaitées et attendues contraste avec la durée nécessaire à la réalisation de diagnostics fins.

Compte tenu de ces contraintes, deux options ont été retenues :

- La première consiste à valoriser les savoirs de personnes-ressource ayant une bonne connaissance du milieu pour y avoir vécu et travaillé. Le choix des variables qui expliquent et rendent compte de la diversité et de la dynamique des situations n'est pas déterminé a priori mais devient l'objet des enquêtes (PERROT et LANDAIS, 1993). C'est à partir des dires de ces acteurs, qui ont déjà inconsciemment réalisé l'essentiel du travail d'analyse des situations complexes, qu'est structurée la production de connaissances. L'expérience confirme l'intérêt de recourir aux dires d'acteurs. Leur capacité d'expertise se révèle extrêmement riche. Outre les nouvelles connaissances, l'intégration par ces personnes-ressource des dimensions spatiale, technique, économique et sociale des processus de production et de consommation fournit un support structurant et alimente l'analyse. Contrairement à un zonage agro-écologique réalisé à partir de la carte des sols ou à un Système d'Information Géographique (SIG) reposant sur l'exploitation de photographies aériennes et de données de recensement par exemple, les variables prises en compte ne sont pas choisies a priori en fonction du domaine de compétence de l'expert chargé de l'analyse.
- La seconde consiste à retenir le support cartographique comme base de dialogue et de représentation des connaissances. Il permet aux personnes enquêtées de s'exprimer en faisant référence à des lieux précis, à des objets matériels, à des limites physiques, etc. Grâce à ce support, on tente de caractériser la diversité et la dynamique spatiales et les traduire en une nouvelle représentation cartographique.

Ce sont ces raisons et ces principes qui justifient le choix d'une démarche similaire dans les Territoires Palestiniens. Bien sûr, le contexte est différent. Le recours à la méthodologie de zonage à dires d'acteurs comporte donc une première phase d'expérimentation, d'adaptation et d'évaluation des résultats obtenus.

Expérimentation et formation

A la demande du MAE, la mission consistait à tester la faisabilité et la validité de cette démarche. Pour cela, il a semblé opportun de constituer une équipe de cadres et de techniciens capables de la mettre en oeuvre, de l'évaluer et de l'approprier. Expérimentation et formation en situation ont été menées conjointement. L'équipe de travail était composée de M. Olivier Boudart (Consulat Général de France à Jérusalem), cinq cadres de la Direction Générale de la Planification et du Développement du Ministère de l'Agriculture de l'Autorité Palestinienne (Mme Iman Jarrar, Département Promotion de la Femme; MM. Abdallah Lahlou, Département Politiques et Planification; Alaa' Jumah, Département Développement Rural et Formation; Ryad Shahed, Département des Statistiques; Sami Harb, Département Suivi-Evaluation) et deux représentants d'ONG palestiniennes (Mme Saoussan, Palestinian Agricultural Relief Committees - PARC et M. Yad Araj, Applied Research Institute Jerusalem-ARIJ).

Outre l'expérimentation et la formation méthodologiques, l'implication de ces deux ONG pour la réalisation du zonage était importante. Le PARC est un partenaire incontournable pour la mise en oeuvre des autres volets d'AMODESP, en particulier pour les activités d'appui au développement local et aux organisations de producteurs et de création d'Unités de Planification des Districts. Pour préparer ce dernier volet, sa participation au zonage était nécessaire. L'ARIJ, quant à elle, dispose déjà d'un SIG, traitant de nombreuses informations disponibles par District. Elle pouvait contribuer au zonage en fournissant cartes et données. En retour, les informations produites devraient permettre d'enrichir le SIG.

Encadré

Le District de Naplouse (d'après ARIJ, 1996)

Le District de Naplouse se trouve dans la partie septentrionale de la Cis-Jordanie (voir carte n°1). Avec une superficie de 158.022 ha, il compte une population de 333.295 habitants en 1994 (PCBS, 1994; UNRWA, 1994), dont 182.463 en zone rurale (54,7 %), 112.986 en zone urbaine (33,9 %, dont 93.139 à Naplouse) et 37.846 vivant dans des camps de réfugiés (11,4 %). La densité de population est de 211 hab/km2 et s'élève à environ 700 hab/km2 si l'on fait abstraction des terres contrôlées par les israëliens.

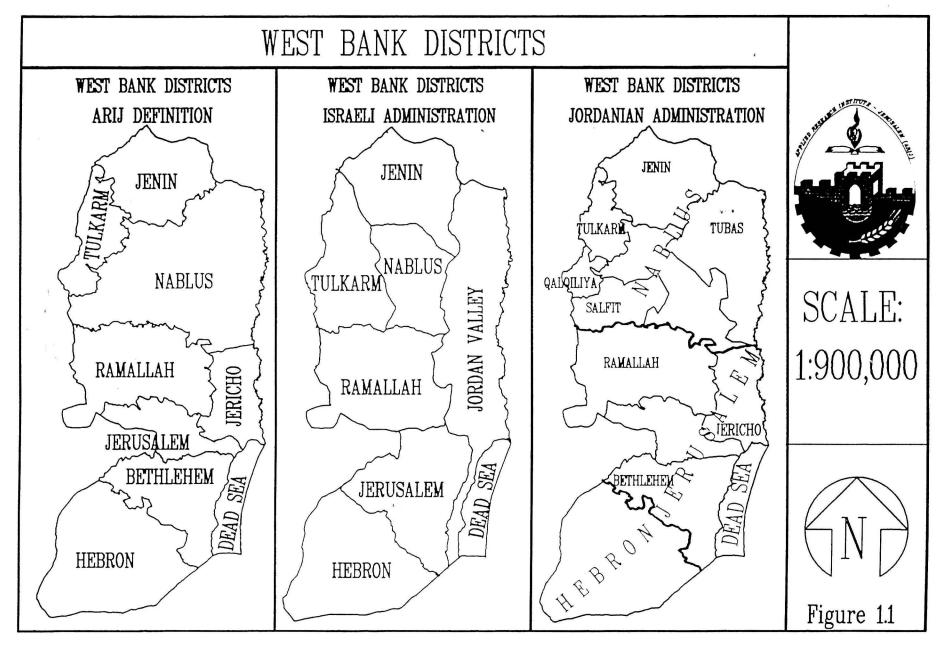
La diversité des ressources naturelles est frappante. L'altitude varie de 349 m. en dessous du niveau de la mer dans la vallée du Jourdain à 918 m. dans la zone montagneuse centrale, se traduisant par d'importantes variations climatiques (température, précipitations, évapotranspiration, etc), géologiques, topographiques et pédologiques. Les précipitations annuelles moyennes, par exemple, de 200 mm dans la vallée du Jourdain où le climat est de type tropical, s'élèvent à plus de 700 mm dans les zones montagneuses où il peut geler l'hiver. On peut distinguer quatre régions naturelles de l'est à l'ouest : la vallée du Jourdain, les versants orientaux, les crêtes montagneuses, les versants occidentaux.

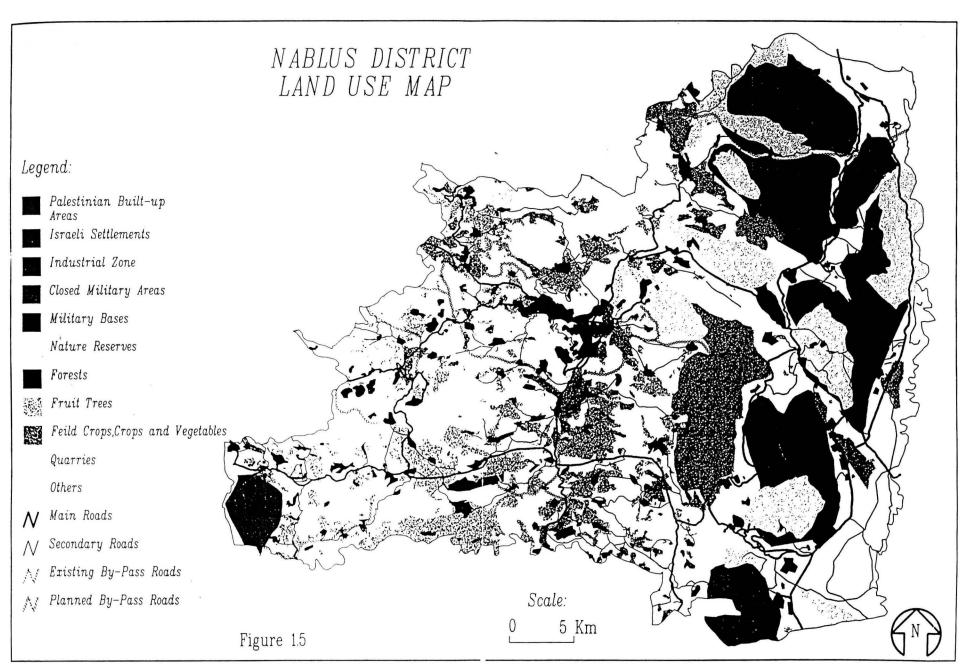
Les crêtes montagneuses constituent une ligne de partage des eaux entre le bassin de la vallée du Jourdain dans lequel se jettent de nombreux oueds (wadis) et ceux des cours d'eau qui se dirigent vers la Méditerranée. De nombreuses sources naturelles se rencontrent principalement le long du wadi Fara'a (affluent du Jourdain, NW-SE), au nord-ouest de Naplouse, dans le nord de la vallée du Jourdain et près de Salfit au sud-ouest. L'ouverture de nouveaux puits et l'utilisation des eaux sous-terraines sont soumises à l'accord de l'administration israëlienne.

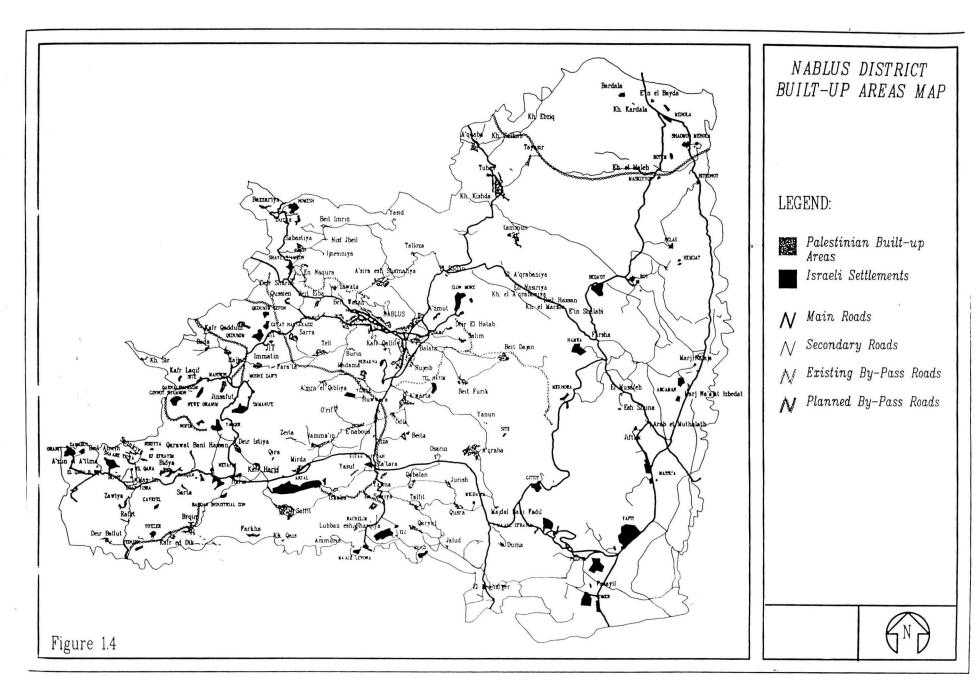
ARIJ distingue neuf principaux types d'usage du foncier (voirs cartes n° 2 et 3) :

- les villes et villages palestiniens : 117 zones construites (3 municipalités : Naplouse, Salfit et Tubas; 99 villages (CEP, 1995); quatre camps de réfugiés);
- les colonies israëliennes, au nombre de 60;
- les zones et bases militaires, qui occupent environ 422 km2 (soit 27 % de la superficie totale), principalement sur les versants orientaux;
- les réserves naturelles, déclarées comme telles de manière uni-latérale par l'administration israëlienne, au nombre de 26, localisées principalement sur les versants orientaux, occupent 10,5% du territoire;
- les forêts (18) occupent 527 ha;
- les carrières (8) couvrent 300 ha;
- les zones cultivées, d'une superficie de 28.992 ha (18,4 %), dont 3.358 ha en irrigué;
- une zone industrielle (124 ha) à la périphérie de Naplouse;
- autres usages (39,7 % du territoire) : parcours; terres non utilisées; routes principales (366 km) et secondaires (313 km), doublées d'un réseau de routes connectant les colonies israëliennes entre elles (40 km en mars 1996 et 73 km à l'état de projets).

L'accord interimaire d'Oslo II identifie trois types de zones dans le District : zone A (24 km2), sous contrôle de l'administration palestinienne, qui correspond à la ville de Naplouse; zone B (323 km2, soit 20,5 % de la surface totale), sous contrôle de l'administration civile palestinienne et militaire israëlienne, qui correspond aux petites villes et aux villages; zone C (1.233 km2, soit 78 % de la surface totale), sous contrôle territorial et militaire de l'administration israëlienne.







2. EXPÉRIMENTATION MÉTHODOLOGIQUE DU ZONAGE À DIRES D'ACTEURS

2.1. Références méthodologiques : l'expérience brésilienne

Le principe est de représenter sur une carte synthétique la diversité, l'organisation et l'évolution de l'espace étudié. L'espace rural est bien celui défini par Bertrand (1975) : "un ensemble dans lequel les éléments naturels se combinent dialectiquement avec les éléments humains...D'une part, il forme une structure dont la partie apparente est le paysage rural au sens banal du terme..., d'autre part, il constitue un système qui évolue sous l'action combinée des agents et des processus physiques et humains". Pour modéliser⁵ la complexité des situations, plusieurs types d'informations sont mobilisés, tout d'abord les représentations que les acteurs se font de la réalité. Elles permettent de caractériser la diversité des espaces et les facteurs qui l'expliquent ou la révèlent. Elles sont systématisées au cours d'enquêtes avec des personnes-ressource ayant une connaissance de tout ou partie de l'espace. L'analyse est ensuite affinée et complétée grâce à l'observation directe des paysages et des activités humaines et aux données secondaires statistiques, bibliographiques ou cartographiques concernant les ressources naturelles, les infrastructures, la démographie, etc.

La **méthodologie** s'appuie sur la notion d'Unité de Développement (UD), définie comme une unité spatiale au sein de laquelle les ressources productives, leur utilisation, leur mise en valeur par les acteurs et les difficultées rencontrées constituent une problématique homogène, dont la variabilité est minime à l'échelle retenue (Santana et al., 1994). Six **étapes** méthodologiques sont définies (voir annexe).

2.1.1. Phase préparatoire

Elle comprend plusieurs activités:

⁵ La modélisation ne constitue pas ici une démarche normative. Il s'agit de la construction de modèles, compris comme des "représentations intelligibles artificielles, symboliques, des situations dans lesquelles nous intervenons...représentation artificielle que l'on construit dans sa tête" (Le Moigne, 1990).

- Etude des données et informations secondaires, recensements et documents bibliographiques et cartographiques.
- Reconnaissance de la région par observation des paysages et des activités humaines.
- Sélection du document cartographique qui servira de support aux enquêtes. Celui-ci doit permettre aux personnes-ressource de se localiser facilement, grâce aux routes, aux rivières, aux villages, aux points hauts, etc. Les autres documents cartographiques sont reproduits à une échelle identique, de manière à faciliter les superpositions.
- Sélection d'un nombre suffisant de personnes-ressource pour disposer d'une couverture totale de l'espace étudié. Pour chaque "portion" de territoire, plusieurs personnes sont sélectionnées. Leur origine socio-professionnelle est différente, afin de confronter les perceptions différenciées qu'ils ont d'un même espace.
 - Elaboration d'un guide ouvert d'entretien. Les activités productives représentent la variable privilégiée⁶, par laquelle les entretiens sont engagés. Elles comprennent les activités rurales non agricoles. L'hypothèse formulée est qu'il s'agit là d'une variable synthétique dont les modalités traduisent la complexité des décisions et des stratégies des acteurs. D'autres variables quantitatives et qualitatives (ou groupes de variables) la complètent : ressources naturelles (climat, relief, sols, végétation, ressources hydriques, etc.), structure foncière (distribution, mode de faire-valoir, etc.), infrastructures (routes et pistes, barrages et puits, dépôts, agro-industries, écoles, etc.), systèmes de production (typologie, caractérisation et importance numérique de chaque type), accès au marché (volumes vendus, circuits de commercialisation et d'approvisionnement en intrants, concurrence locale, marché de l'emploi, etc.), organisation socio-professionnelle et services et projets d'appui. A la fin de l'entretien, l'enquêté est invité à s'exprimer sur les principales contraintes et opportunités de la zone et sur les projets d'appui imaginables : appui à l'investissement, infrastructures,

⁶ Qui fait quoi, où, quand, comment ? Quelles sont les évolutions historiques: que faisait-on avant, depuis quand et pourquoi ne le fait-on plus ?

nouveaux produits ou marchés,...

2.1.2. La conduite des enquêtes et l'identification des Unités de Développement

L'enquête est individuelle et ouverte. Après une présentation des objectifs du travail et un repérage sur la carte-support, la personne-ressource délimite la zone qu'elle connaît. Il lui est alors demandé de distinguer les différentes Unités de Développement qu'elle comprend, en fonction de la localisation des activités productives⁷.

Chacune des UD ainsi identifiée est ensuite caractérisée grâce au guide d'enquête. Sur la base de ces informations, la personne-ressource est alors interrogée sur la pertinence de son découpage initial. Deux zones, contigües ou non, différenciées au début de l'entretien ne méritent-elles pas d'être agrégées au vu de leurs caractéristiques ? A l'inverse, une route qui traverse une UD ne conduit-elle pas les populations qui vivent à proximité à mettre en place de nouvelles activités commerciales ou industrielles ? Une nouvelle UD ne doit-elle pas être créée ? Un nouveau découpage est réalisé de manière consensuelle. Chaque entretien se traduit par la production d'une carte et d'une légende matricielle présentant les caractéristiques de chaque UD.

2.1.3. L'agrégation des résultats et la confrontation des dires d'acteurs

L'ensemble des résultats est mis en perspective par superposition des cartes obtenues au cours de chaque entretien. Trois types de problèmes se posent alors :

- certaines zones ne sont pas décrites;
- il existe des contradictions entre les dires des acteurs;
- les informations fournies concordent mais les limites des UD ne se superposent pas.

⁷ Un papier calque est placé sur la carte-support. Deux enquêteurs guident le travail. Le premier oriente l'enquêté sur le support cartographique, le laissant dessiner, placer des limites, raturer à sa guise. Le second enregistre les informations complémentaires dans une matrice structurée en fonction du guide d'enquête.

Les deux premiers types de problèmes sont résolus par la conduite de nouvelles enquêtes. En ce qui concerne le troisième, on identifie le ou les facteurs qui expliquent la différenciation entre deux UD voisines. Cela peut-être le type de sol, l'accès à l'irrigation, la pratique de l'extraction minière, etc. La limite entre les deux UD est tracée en fonction de ce facteur, en ayant recours si nécessaire à des informations secondaires.

La carte complète des UD est ainsi élaborée. Dans certains cas, les UD peuvent être regroupées en Unités Agraires, composées de plusieurs UD dont certaines caractéristiques sont similaires. Ce peut être le cas par exemple pour l'ensemble des périmètres irrigués, qu'ils soient publics, privés en périphérie de retenues collinaires ou le long d'un fleuve. Une légende matricielle accompagne cette carte. Elle fournit une synthèse des informations recueillies au cours des enquêtes.

2.1.4. Agrégation des informations secondaires

Les informations et données secondaires sont ensuite agrégées au fond de carte produit. Qu'il soit informatisé ou non, un système d'information géographique est créé. Des cartes thématiques peuvent en être extraites, en fonction des besoins et des demandes (carte des conflits fonciers, des bassins de production, des problèmes d'approvisionnement en eau, etc.).

2.1.5. Analyse historique et identification des tendances d'évolution

Grâce aux connaissances bibliographiques et à celles recueillies au cours des enquêtes, on cherche à comprendre les phénomènes et les événements historiques qui ont conduit à la production de l'espace tel qu'il est représenté sur la carte synthétique. On ne s'intéresse plus uniquement à la diversité, on cherche à la comprendre en prenant en compte les formes d'organisation territoriale et sociale. L'espace est étudié dans sa globalité et l'exercice intègre l'influence et le déterminisme d'acteurs, de phénomènes et d'événements exogènes.

Les articulations qui existent entre différentes UD sont recherchées : flux financiers, de produits et de main d'oeuvre, complémentarités et synergies, concurrence, voir conflits,

pour la mobilisation des moyens de production ou l'accès aux marchés. Des indicateurs de suivi et de changement des situations sont définis : évolution du prix de la terre, volume de telle ou telle production, superficies irriguées, nombre de salariés agricoles ou d'installations,... Ils sont des plus divers et sont supposés rendre compte des transformations spécifiques dans chaque localité.

Une fois les dynamiques d'occupation et de mise en valeur du territoire précisées, différents-scénarios prospectifs peuvent alors être élaborés.

2.1.6. Restitution

Avec le souci de confirmer et de valider le travail réalisé et de promouvoir l'intégration des acteurs au processus de planification du développement rural, les résultats sont restitués en trois temps :

- auprès des personnes-ressource mobilisées;
- auprès des différentes catégories socio-professionnelles et institutions oeuvrant dans le domaine du développement rural pour élargir le dialogue, en prenant garde d'adapter les techniques de communication aux interlocuteurs;
- auprès des responsables de la planification.

2.2. L'expérimentation et l'adaptation méthodologiques

Sans la préparation de la mission par M.Olivier Boudart (Consulat Général de France), le zonage n'aurait pas été possible. Il a pris les contacts institutionnels et mobilisé les membres de l'équipe⁸, rassemblé les documents cartographiques, sélectionné les personnes-ressource et organisé le calendrier d'enquête.

⁸ Complétés lors de la mission par une présentation-discussion du travail proposé avec les membres de l'équipe (24 et 25 mars) et les techniciens de la Direction Régionale de Naplouse du Ministère de l'Agriculture (27 mars).

Lors de son stage en France (16 janvier au 15 février 1997), M. Sami Harb avait effectué une première analyse de l'étude du CEP (1995). Un zonage du District de Naplouse est le produit d'un regroupement de villages en micro-régions dans une perspective de planification locale. Il met l'accent sur les articulations territoriales et sociales entre villes et villages, les infrastructures, les activités économiques, les marchés, les services et les flux commerciaux. Les informations sur le secteur agricole restent toutefois sommaires.

Un premier problème de délimitation du District de Naplouse s'est posé. En effet, selon les cartes disponibles auprès des différentes administrations (jordanienne, israëlienne, Ministères de l'Autorité palestinienne), les limites ne sont pas les mêmes. Dans une perspective d'appui à la planification, on a cherché à identifier ce que seraient les limites du futur District de Naplouse. Cela n'a pas été possible. Le support de travail finalement retenu correspond au District tel qu'il est défini par le CEP (1995) et l'ARIJ (1996). Ce choix se justifie car il permet de valoriser les informations disponibles dans ces deux documents récentset d'envisager l'intégration des résultats dans le SIG de l'ARIJ. Par ailleurs, cette délimitation inclue vraisemblablement ce que sera le futur District de Naplouse. Le travail réalisé pourra alors déjà servir pour le zonage des Districts voisins.

Le support de travail a été édité par l'ARIJ à partir du SIG. La carte est à l'échelle 1/70.423. Sa taille (1m x 0,7m) rend aisée la conduite des enquêtes. Les villes et villages palestiniens, les colonies israëliennes, les routes et cours d'eau y sont représentés.

Le premier jour de terrain a été consacré à un exercice collectif de lecture et d'analyse des paysages. Celui-ci avait pour but d'observer la diversité des situations et de partager des hypothèses de travail avant le début des enquêtes, afin de faciliter leur conduite. Cet exercice a de plus permis de créer une dynamique de groupe au sein d'une équipe dont tous les membres ne se connaissaient pas. Le circuit (environ 100 km) a été défini sur la base des documents disponibles en cherchant à visualiser des situations contrastées. Cinq arrêts d'environ 30 mn ont été réalisés en des points, souvent hauts, d'où l'analyse de paysage était

possible⁹ (voir annexe 4). A chaque fois, tous les membres de l'équipe, individuellement dans un premier temps, ont dessiné des croquis rassemblant les éléments qui leur semblaient importants pour la compréhension de la vie économique locale et de l'organisation du territoire (description des ressources naturelles, localisation des activités productrices, habitat, infrastructures, etc). Ensuite, chacun présentait ses résultats aux autres. Un débat s'engageait pour élaborer des hypothèses relatives aux modes de production et de gestion du territoire.

Le guide d'enquête (matrice de recueil des informations) a été élaboré en fonction des informations du CEP (1995) et de l'ARIJ (1996) et des hypothèses formulées lors de l'analyse de paysages (voir annexe 5). Plusieurs types d'informations ont été considérés :

- Les réalités observées : activités productives, systèmes de production, organisations de producteurs, problèmes;
- Les facteurs explicatifs : ressources naturelles et hydriques, systèmes fonciers, infrastructures (routières, de transformation et de commercialisation), conséquences de la présence israëlienne, systèmes d'intermédiation commerciale, accès aux services publics et privés, marché local de la main d'oeuvre;
- perspectives : tendances d'évolution, projets.

Les rubriques ont ensuite été ordonnées de manière à faciliter le déroulement des enquêtes. Les tests réalisés lors des premières enquêtes ont amené quelques ajustements. Ils concernaient des informations complémentaires (densité démographique, pourcentage de la superficie cultivée et des parcours) et la manière de conduire l'enquête afin de faciliter la transmission de connaissances (identifier les lieux de consommation avant les intermédiaires commerciaux, la distibution foncière avant les systèmes de production).

Une quinzaine d'enquêtes ont été réalisées (voir liste des personnes-ressource en annexe

⁹ Ain Shibli (Wadi Fara'a), Jiftlik (confluence du Jourdain et du Fara'a), près de Fasayil (en remontant de la vallée du Jourdain vers l'ouest), près de Deyr Istiya au sud-ouest, près de Sarra à l'ouest de Naplouse.

6). 28 avaient été prévues initialement¹⁰ (voir chronogramme des enquêtes en annexe 7). Les premières enquêtes ont eu un caractère expérimental et pédagogique. Par la suite, plusieurs enquêtes se sont déroulées simultanément, l'équipe s'étant séparée en groupes de 2 ou 3 personnes. Les membres de l'équipe ont, chemin faisant, accepté le fait qu'ils n'étaient pas en situation d'experts source de connaissances. Ils ont pris conscience que leur apport était essentiellement méthodologique. Il s'agit là d'un changement de posture peu aisé. Les enquêtes n'ont jamais dépassé deux heures, durée au delà de laquelle il devient difficile de solliciter la personne enquêtée. Cette durée limite peut représenter une contrainte pour valoriser l'apport qu'est en mesure de fournir cette personne. Il faut donc apprendre à être sélectif, à ne pas appliquer le guide d'enquête de manière exhaustive et à apprécier l'aptitude de la personne-ressource à transmettre ses connaissances pour éventuellement compléter l'enquête par un entretien ultérieur.

Tous les membres de l'équipe n'ont pas pris part à toutes les enquêtes. Aussi, avant de commencer l'analyse des résultats, une restitution collective de chacune des enquêtes a été organisée. Elle a été réalisée après avoir reporté tous les produits cartographiques sur un même papier calque.

¹⁰ Une journée de grève nationale explique en partie les problèmes rencontrés.

3. LES RÉSULTATS

Considérations générales

La durée de la mission était très courte. Il était impossible en quelques jours de finaliser le travail entrepris. L'objectif était de réaliser les trois premières étapes de la méthodologie, d'ébaucher une première carte et de former l'équipe à la démarche pour qu'elle puisse poursuivre et terminer le zonage. Cet objectif semble avoir été atteint. Sur la base de la carte des UD, un modèle d'organisation de l'espace (cinquième étape) a été élaboré. Ce premier travail devra être amélioré, une fois les étapes précédentes conclues. Les hypothèses devront être affinées, précisées et validées. La synthèse et la mise en forme des informations recueillies, l'aggrégation des données secondaires disponibles¹¹ et la restitution locale n'ont pu être réalisées. En fin de mission, l'ensemble des tâches à accomplir et les suites à donner pour finaliser le zonage ont été définis.

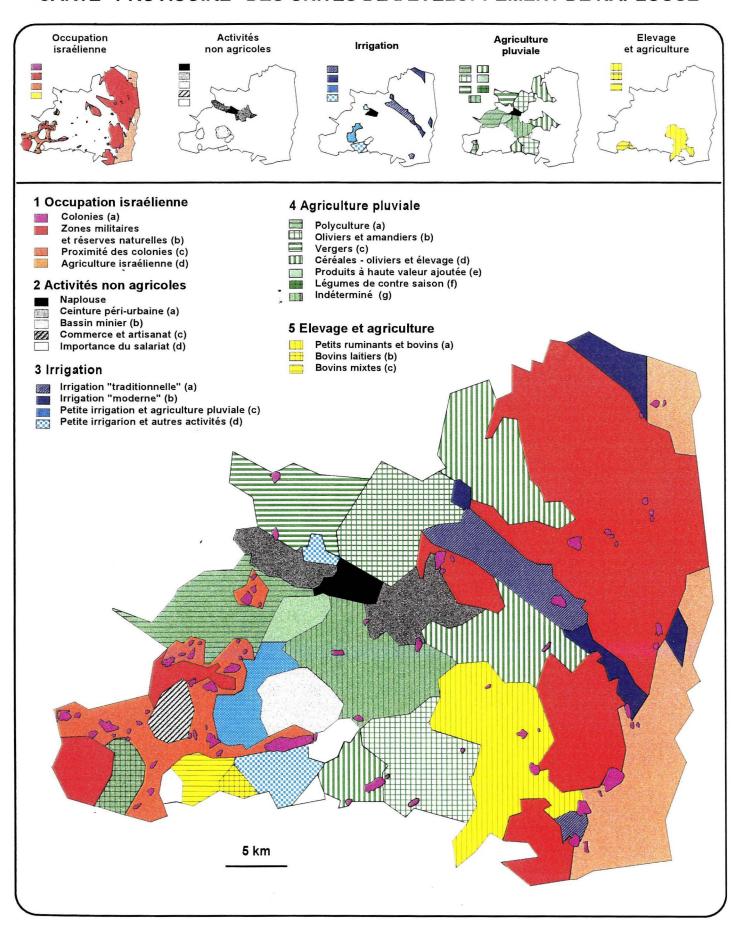
3.1. La diversité

Au début des enquêtes, les personnes-ressource tiennent généralement un discours du type : "Tout est pareil, tout le monde produit de l'olive... On peut quand même différencier les situations pluviales et irriguées..." En fait, la carte se révèle être un excellent support de communication, même si la mise en évidence de la diversité fait appel à des éléments qui n'y figurent pas (la différence de taille des exploitations ou d'activités d'une famille à l'autre par exemple).

Une carte des Unités de Développement (voir ci-dessous) est provisoire. Les UD ont été agrégées en cinq zones agraires (voir liste des villages palestiniens de chaque UD en annexe 8) qui ont été caractérisées.

¹¹ Certaines d'entre elles ont cependant été utilisées au cours du travail.

CARTE "PROVISOIRE" DES UNITES DE DEVELOPPEMENT DE NAPLOUSE



3.1.1. La zone sous influence israëlienne (zone 1)

Elle est parfois occupée et toute activité palestinienne y est impossible. Ailleurs, la présence israëlienne conditionne fortement les activités. On distingue quatre UD¹²:

- 1a : Les **colonies israëliennes**.
- 1b : Les bases et zones militaires sont situées pour la plupart à l'est du District (plaine du Jourdain et versants orientaux). Les réserves naturelles, contrairement aux zones militaires, semblent être le siège d'activités, entre autres pastorales, malgré l'interdit israëlien. Ce point mérite de plus amples investigations.
- 1c : L'exploitation agricole israëlienne, sous irrigation, dans le Wadi Fara'a (colonie Hamra et plaine de Jiftlik) et la vallée du Jourdain dans la zone de sécurité est située entre l'axe routier nord-sud et la frontière jordanienne.
 - 1d : Les zones proches des colonies israëliennes forment un continuum à l'ouest du District suivant un axe nord-sud et un axe ouest-est au sud-ouest. La proximité des colonies se traduit par trois faits majeurs pour les situations agricoles. Tout d'abord, la pression sur les ressources foncières liée à l'extension des zones "de sécurité" sous contrôle israëlien induit un réflexe de "marcage du territoire" par l'olivier et entraîne parfois des conflits. La pression sur les ressources hydriques¹³ et la pollution des sources par les effluents des colonies posent des problèmes dans certains villages où l'irrigation est pratiquée. En retour, la présence des colonies et des industries israëliennes offre des opportunités de revenus extra-agricoles. La pluri-activité au sein de la famille et le salariat sont plus développés qu'ailleurs.

¹² Les trois premières ont été localisées grâce aux documents de l'ARIJ.

¹³ C'est dans cette zone que l'aquifère est de très bonne qualité, que les eaux sont les moins chargées en chlorures et que les puits israëliens se concentrent (ARIJ, 1996). Le contrôle de cette ressource est stratégique. Outre l'alimentation de l'aquifère de la plaine située en Israël, les israëliens consommaient environ 82 % de l'eau cisjordanienne au début des années 1990 et cet état de fait a été enterriné par l'accord israélo-palestinien signé à Washington le 28 septembre 1995 (Trottier, 1997).

3.1.2. Une zone où les activités non-agricoles sont importantes (zone 2)

En fonction du type d'activités, de la localisation, et de l'importance relative des activités agricoles, on distingue quatre UD :

- 2a : La "ceinture" péri-urbaine de Naplouse s'étend vers l'est et vers l'ouest, en raison de la topographie. Résidences et industries s'y implantent. Apparaissent ou se développent les productions de denrées à haute valeur ajoutée, caractéristiques des localisations péri-urbaines, comme le lait ou les fruits et légumes irrigués. Les activités salariées, artisanales et commerciales y sont importantes.
- 2b : Le **"bassin minier"** de la région de Jamma'in où de nombreuses carrières représentent une source locale d'emplois dont les revenus complètent ceux de la culture des oliviers.
- 2c : Un centre d'activités commerciales et atisanales est centré autour du village de Bidya au sud-ouest, au coeur de l'UD 1e. Ce village est situé sur un grand axe routier, à proximité d'Israël et des industries et colonies israëliennes.
- 2d : Des situations plus ou moins enclavées où les agriculteurs complètent la production agricole de subsistance par le salariat dans les colonies voisines ou en Israël (villages de Kafr le Dik au sud-ouest, de Yasuf et Iskaka au sud).

3.1.3. L'agriculture irriguée (zone 3)

Plusieurs situations très distinctes d'agriculture irriguée peuvent être identifiées, chacune correspondant à une UD :

- 3a : Une vallée d'irrigation ancienne à partir de sources naturelles d'eau dans le haut Wadi Fara'a. Exploitées en faire valoir direct, les parcelles y sont de taille réduite. L'investissement productif est limité. Grâce à une irrigation gravitaire, citrus

et légumes y sont produits. La vallée encaissée ne se prête pas à une extension importante des surfaces irriguées. Parallèlement à la production irriguée, l'agriculture pluviale et l'élevage sont pratiqués sur les versants.

- 3b¹⁴: Des zones de mise en place **récente de systèmes irrigués**, grâce à la construction d'infrastructures (puits dans la plaine de Jiftlik et la vallée du Jourdain, barrage et canal dans le Wadi Fara'a). Les exploitations, de grande taille, appartiennent souvent à des propriétaires absentéistes qui confient la production à des métayers. L'eau est une ressource rare et les techniques de goutte à goutte sont généralisées. Localisées au dessous du niveau de la mer, ces zones bénéficient d'un climat de type tropical. La production est précoce et les prix de vente sont souvent supérieurs à ceux des autres régions. Des phénomènes de concentration foncière, liés au contrôle social de la ressource en eau, sont constatés.
- 3c : Des situations où l'irrigation est conduite à petite échelle (parcelle au fonds d'une vallée encaissée, serre à proximité du village) parallèlement à d'autres activités d'agriculture pluviale et d'élevage.
- 3d : Des situations où l'irrigation est conduite à petite échelle (parcelle au fonds d'une vallée encaissée, serre à proximité du village) parallèlement à d'autres activités non agricoles. La proximité de villes ou villages importants (Naplouse, Salfit) offre ici des opportunités d'emplois.

3.1.4. L'agriculture pluviale (zone 4)

Les activités agricoles pluviales dominent. Elles ne sont toutefois jamais exclusives. Salariat et élevage sont omni-présents. On dénombre 7 UD :

¹⁴ Il n'a pas été possible de préciser si les villages de Bardala, Kh. Kardala et Ein el Bayda au nordest, Marj Na'aja et Marj Na'ajat Izbedat à l'est, Fasayil au sud-est, et le camp El Fara'a en amont du Wadi Fara'a font partie de l'UD 3a ou 3b.

3.1.5. L'agriculture pluviale et l'élevage (zone 5)

Cette zone se différencie de la précédente par l'importance des activités d'élevage. On distingue trois UD :

- 5a : Une région d'élevage sur parcours et d'agriculture sur les plateaux, au sud-est. Céréales et olives sont produites sur les plateaux à proximité des villages, qui possèdent de vastes terres, de parcours s'étendant à l'est sur les versants de la vallée du Jourdain. L'extension des zones militaires israëliennes sur ces terres rend problématiques les déplacements d'animaux et pourrait expliquer en partie le remplacement progressif et partiel des petits ruminants par des bovins.
- 5b : Des zones montagneuses de production d'olives, où l'élevage bovin s'est développé, grâce aux débouchés de la production laitière (lait, yaourt, fromage) dans un bourg ou une ville proche (Salfit). Les ressources en eau y sont suffisantes pour l'abreuvement des animaux. L'UD 4e, proche de Naplouse, pourrait également être agrégée à l'unité 5b.
- 5c : Une situation comparable à 5b, mais où l'élevage bovin ne présente pas de vocation laitière (race locale ou *baladi*, village de Brqin).

Chacune de ces UD peut être décrite de manière plus détaillée, grâce aux informations recueillies au cours des enquêtes. La synthèse et la mise en forme de ces données seront nécessaires pour finaliser le travail entrepris.

La comparaison de la carte des UD avec le zonage réalisé par le CEP met en évidence de nombreuses similitudes. Elle révèle également la faible prise en compte des situations agricoles par le CEP (dont ce n'était d'ailleurs pas l'objectif). Par exemple, l'utilisation productive des ressources hydriques par l'irrigation ou pour l'abreuvement des animaux, les

phénomènes de pression sur les ressources liés à l'occupation israëlienne, l'existence de ressources naturelles permettant la production céréalière ou l'influence de la localisation périurbaine sur les choix de production n'apparaissent pas. En revanche, ce zonage permet d'enrichir ou d'amender notre carte. A titre d'exemple, le village de Maghalyer au sud-est du District a été initialement inclus dans l'UD 4b. Le zonage du CEP met en évidence la position excentrée du village sur le terroir qui comprend d'importantes terres de parcours sur les versants de la vallée du Jourdain. Ainsi, il semble logique, sous réserve de vérification ultérieure, d'inclure ce village dans l'UD 5a.

De même, la comparaison avec la carte d'utilisation des sols produite par l'ARIJ à partir de photographies aériennes est intéressante. C'est elle qui a permis de spatialiser les routes et les phénomènes d'occupation israëlienne. En retour, le zonage à dires d'acteurs permet de caractériser et d'analyser la diversité des productions agricoles, qui n'apparaît dans le document de l'ARIJ que sous la forme : forêts, arbres fruitiers, cultures et autres. L'irrigation n'est pas mentionnée. De plus, notre carte met l'accent sur la nécessaire complémentarité des activités agricoles, pastorales et extra-agricoles pour la compréhension de la vie économique locale et des mécanismes de gestion des espaces.

3.2. Les facteurs de diversité et d'évolution

A partir de la caractérisation de la diversité, il devient possible de mettre en évidence certains des facteurs qui l'expliquent.

3.2.1. La diversité des ressources naturelles et leur appropriation

Plusieurs exemples illustrent la relation entre la diversité des ressources naturelles et les modes d'exploitation :

dans les zones planes aux sols fertiles, on rencontre production céréalière ou polyculture, souvent mécanisées;

- 4a : Une petite région de **polyculture** à l'ouest. Vallonée, caractérisée par des sols fertiles et profonds, des précipitations relativement abondantes (600 mm), l'activité agricole y est intense.
- 4b : Au nord et au sud, des zones de **montagne** où prédomine la culture de l'**olivier**, dans une moindre mesure celle de l'amandier. Très accidentées, ces régions sont terrassées. Dans certains cas, comme à Qabalan, avec l'appui de financements extérieurs, des terres sont (re)mises en culture (*land reclamation*) grâce à des travaux de terrassement réalisés au bulldozer. Des tentatives de diversification existent, comme la culture de fruits tempérés (pommes), possible en raison de l'altitude et du froid.
- 4c : Une petite région de vergers au nord-ouest. Accidentée et située sur le piedmont, la diversification des productions fruitières (abricot, prune, etc) y est possible, le climat et les sols étant favorables. Le village de Sabastiya possède de nombreux sites archéologiques et des activités touristiques sont envisagées.
- 4d : Une zone caractérisée par la **trilogie céréales-olives-élevage**. Les vallées sont peu encaissées, avec des fonds larges et plats (Tubas au nord, à l'ouest de Naplouse, au sud du District). Les productions sont étagées : céréales dans les fonds de vallée, oliviers sur les versants, parcours sur les hauts. Dans certains cas, l'olivier tend à remplacer les céréales dans les fonds¹⁵.
- 4e : Une petite région montagneuse située à proximité de Naplouse (au sud-ouest), spécialisée dans la production de **produits périssables à haute valeur ajoutée pour le marché urbain** (figues, lait).
- 4f: Une petite région de basse altitude à l'extrême sud-ouest sur le piedmont où la production de **légumes de contre-saison** est possible.

Les raisons évoquées sont nombreuses et complexes : "marcage du territoire", morcellement des exploitations et exode, diminution de la main d'oeuvre disponible et exode ou double activité, éventuels problèmes de fertilité des sols, etc.

- les versants orientaux accidentés, arides, aux sols ras avec de nombreux affleurements,
 et les sommets des montagnes sont essentiellement des terres de parcours;
- l'altitude et la température peuvent expliquer certaines situations : légumes de contresaison au sud-ouest, production précoce d'agrumes dans la vallée du Jourdain, fruits tempérées dans les montagnes, risque de gel pour les légumes irrigués dans le haut Fara'a, etc;
- les ressources minières ont permis l'installation de carrières près de Jamma'in;
- s'il est suffisant, le débit des sources naturelles permet des formes traditionnelles d'irrigation.

Bien sûr, les caractéristiques des ressources naturelles ne sauraient expliquer à elles seules la diversité rencontrée. L'investissement en travail nécessaire pour la construction de terrasses par exemple a permis la plantation d'oliviers depuis plusieurs siècles dans des régions accidentées.

Le village et son terroir sont les éléments de base de structuration et de gestion des espaces ruraux. L'habitat est groupé, pour des raisons de défense, à proximité des points d'eau et des terres de culture. Les liens familiaux conditionnent la gestion des ressources hydriques et des ressources foncières. Même si des transactions monétaires semblent exister, la transmission des patrimoines (ou plutôt des droits d'usufruit) par héritage s'appuie le plus souvent sur le Code foncier de l'Empire Ottoman. L'appropriation et la mise en valeur des ressources naturelles sont millénaires. Les terroirs villageois ont été définis et redéfinis au cours des temps, marquée par des conflits et des ententes. Les éléments naturels, comme les crêtes montagneuses, ont parfois constitué des barrières. En fonction de la localisation et de l'histoire, chaque terroir est constitué de ressources naturelles diverses et variées. Le village représente l'un des principaux niveaux de décision en matière de gestion de ces ressources et d'organisation de la vie économique et sociale.

En conséquence, les limites des terroirs (d'après CEP, 1995) ont dans certains cas été utilisées pour tracer celles des UD. Ce n'est bien sûr pas systématique. L'occupation israëlienne ampute certains terroirs de leurs ressources, par exemple des terres de parcours des villages situés à l'est. Dans ce cas, le tracé des UD ne suit pas celui des terroirs.

L'accès aux ressources naturelles à l'intérieur du village est lui-même différencié. Les évolutions démographiques et les mouvements migratoires jouent un rôle important. Dans certains ças, le morcellement des exploitations est préoccupant et se traduit par la recherche de revenus extra-agricoles via ¡l'exode ou la double activité. Ce morcellement pourrait également être la cause de phénomènes érosifs. Parfois, l'augmentation des surfaces agricoles reste toutefois possible, grâce à la construction de routes agricoles, au dépierrage et au terrassement des parcelles.

L'occupation israëlienne, forme d'appropriation des ressources naturelles, sera traitée par ailleurs (3.2.4.).

3.2.2. La croissance urbaine et les infrastructures routières

La croissance démographique de Naplouse a été très importante au cours des dernières années. Ceci implique plusieurs conséquences sur le secteur agricole, localement ou à l'échelle du District. Citons :

- le développement de productions à haute valeur ajoutée (fruits, légumes, lait) à la périphérie (ou même à l'intérieur) de la ville pour satisfaire la demande de produits frais de la population urbaine;
- l'attrait de la ville offre à la fois des opportunités d'empoi dans les secteurs secondaires et tertiaires (le secteur de la construction est particulièrement actif) et l'accès aux services, de santé, d'éducation et administratifs. Les mouvements d'exode et de migration temporaire (voire journalière) s'amplifient;

- la concentration des appuis financiers ruraux en zone péri-urbaine, pour des raisons de coût de gestion administrative. Ce phénomène s'observe principalement pour les petits crédits;
- la "reconversion" immobilière de terres agricoles à la périphérie de la ville et l'évolution du marché foncier;
- l'augmentation des effluents urbains et industriels, source de pollution.

Dans une moindre mesure, la croissance des bourgs de Salfit et de Tubas a des conséquences similaires.

Les axes principaux du réseau routier permettent un accès aisé depuis la plupart des localités du District. Sauf lors des "bouclages" de l'armée israëlienne, Naplouse n'est jamais loin. Par contre, le réseau de routes secondaires est déficient dans certaines localités. De nombreuses demandes existent pour la construction ou l'entretien de routes agricoles, facilitant l'accès des villageois aux terres agricoles et le transport de la production.

3.2.3. Les infrastructures hydriques

Malgré le faible nombre des autorisations d'utilisation productive des ressources hydriques accordées aux agriculteurs palestiniens par l'Administration israëlienne, de nombreuses infrastructures hydrauliques ont vu le jour depuis l'occupation.

Des puits profonds ont été creusés dans le sud-ouest pour les besoins de consommation, essentiellement israëliens. Dans certains villages palestiniens, l'adduction d'eau récemment installée par la Compagnie Nationale des Eaux israëlienne (Mekoroth) permet d'envisager l'utilisation agricole des eaux jusque là destinées aux besoins domestiques. Cependant, l'eau reste une ressource rare et l'absence de tradition de gestion sociale des ressources hydriques à des fins productives dans ces villages pourrait se traduire par des conflits locaux.

Dans le bas Wadi Fara'a et dans la vallée du Jourdain, des puits ont également été creusés. Un barrage et un canal de dérivation ont été construits dans le Wadi Fara'a. Ces infrastructures visent à augmenter les surfaces irriguées. Elles sont largement utilisées par l'agriculture israëlienne. Quand des producteurs palestiniens ont pu avoir accès à cette ressource, des phénomènes de concentration foncière l'ont accompagné. Celle-ci s'est faite au profit de propriétaires absentéistes confiant leurs terres en métayage. Des évolutions similaires ont été observées en Jordanie sur la rive est du Jourdain, après réalisation des grands travaux hydrauliques du canal du Ghor et la mise en oeuvre d'un projet de réforme agraire par la Jordan Valley Authority (Trottièr, 1997).

Même timide, on assiste donc au développement de bassins d'irrigation et de nouveaux circuits commerciaux.

3.2.4. L'occupation israëlienne

Les conséquences de l'occupation israëlienne sont déterminantes pour les évolutions du secteur agricole palestinien dans le District. On peut distinguer trois axes d'occupation territoriale, dont les motivations et les conséquences sont différentes.

L'axe nord-sud central

Dans un souci de sécurité et de surveillance territoriale, il correspond à des colonies et à des bases miliatires installées le long de la route reliant Naplouse à Jérusalem et autour de Naplouse. Il présente peu de conséquences pour la production agricole, si ce n'est les entraves à la circulation des hommes et des marchandises effectuées de manière périodique.

L'axe nord-sud oriental

A la "frontière" jordanienne, la zone est stratégique. L'occupation est motivée par des raisons de défense. Elle est de diverse nature : colonies, zones et bases militaires, réserves naturelles, utilisation agricole de zones de sécurité grâce à l'irrigation dans la vallée du

Jourdain. L'occupation s'étend dans la vallée du Jourdain (entre la rivière et la route qui la longe à quelques km de distance) et sur les versants orientaux du District jusqu'au plateau.

Les terres sont non cultivées et réservées au parcours des animaux en raison de l'aridité du climat et de la pauvreté des sols. Cette situation et l'absence de titres de propriété ont "justifié" l'expropriation des bédouins et des éleveurs des villages avoisinants par l'Administration israëlienne qui a mis en place des zones militaires, des réserves naturelles et des colonies. Selon la forme d'occupation, l'usage que font de ces ressources les éleveurs palestiniens semble être différent. Les pasteurs, même soumis au risque de confiscation de leurs animaux, les conduisent parfois dans les réserves naturelles, alors que la pénétration dans les zones militaires et les colonies est impossible.

La diminution des zones de parcours est liée à l'interdiction ou à un accès rendu difficile par la présence de colonies ou de zones militaires qui impliquent des détours et des déplacements trop impotants, comme dans le cas de Dayr Il Hatab (Abdallah et al., 1996). Elle entraîne une modification des pratiques d'élevage. Outre les déficits probables d'alimentation et d'éventuels problèmes de surpâturage, une substitution des petits ruminants conduits sur parcours par des bovins élevés à l'étable à l'aide de pailles et d'aliments agro-industriels importés est parfois constatée¹⁶. Au cours des dernières années, le coût de cette alimentation n'a cessé de croître (Lannoy, Vétérinaires Sans Frontières, communication personnelle).

Par ailleurs, l'occupation prive le secteur agricole palestinien de terres irrigables et de la ressource "eau", à l'exemple de la colonie Hamra dans le Wadi Fara'a et des terres exploitées dans la vallée du Jourdain. Enfin, nous l'avons évoqué à propos de l'unité 4d, l'occupation expliquerait en partie la substitution partielle des céréales par des oliviers.

¹⁶ Cette évolution semble également liée à la diminution de la main d'oeuvre disponible. En effet, la femme s'occupe des bovins à l'étable, alors que de nombreux hommes recherchent un emploi en ville ou en Israël.

Le "triangle" occidental

A proximité de la "ligne verte" de démarcation des Territoires Occupés et de la Méditerranée, la frange occidentale du District est stratégique à double titre : pour des raisons de "défense" territoriale et parce qu'elle recèle un aquifère d'excellente qualité qui alimente la plaine israëlienne. Les puits profonds qui y sont creusés permettent d'approvisionner de nombreuses colonies dans tout le District.

Le nombre de colonies et d'industries israëliennes dans cette zone est important. Elles tendent à former un continuum territorial (UD 1d) qui s'étend depuis le sud-ouest vers le nord et vers l'est. On peut ainsi distinguer les zones appropriées par les israëliens et celles qui, à proximité des colonies, s'inscrivent dans ce continuum et se trouvent dans une situation spécifique. Pour les villages palestiniens situés à proximité des colonies, les pressions foncière et sur la ressource en eau sont fortes. Cela se traduit par :

- de nouvelles plantations d'oliviers pour "marquer" le territoire et éventuellement des conflits fonciers;
- le développement des activités artisanales et commerciales dans certains villages comme Bidya, qui profitent de leur localisation "avantageuse", à proximité d'Israël et des industries israëliennes, sur un axe routier important;
- l'enclavement de certains villages comme Kafr el Dik (UD 2d) qui deviennent de véritables "réservoirs de main d'oeuvre", la population vivant des revenus de l'olivier et du salariat;
- la pollution des sources d'eau par les effluents industriels;
- une "barrière" entre Salfit, l'une des 3 municipalités du District, et Naplouse, capitale économique et administrative, pouvant avoir des conséquences en termes d'aménagement du territoire et d'organisation administrative en Cis-jordanie.

En revanche, la présence israëlienne est également synonyme de possibilité d'emploi salarié. De nombreuses familles complètent leurs revenus ainsi.

3.2.5. Le contexte économique

Certains facteurs explicatifs des situations rencontrées et de leur diversité sont liés à l'environnement politique et économique du District. On peut citer entre autres :

- L'évolution du marché de l'emploi en Israël, source importante de revenus pour les populations rurales (CEP, 1995), et liée en particulier aux contraintes fréquentes imposées par Israël en matière de circulation. La réduction des autorisations de travail après les affrontements de 1995 s'est traduite par une baisse de revenus. Les perspectives du marché de l'emploi sont très incertaines.
- Le "bouclage" des frontières limite les possibilités d'exportation des excédents, en particulier vers Israël ou la Jordanie. Les produits "périssables" sont susceptibles de "périr" à la frontière. Les termes de l'échange sont déséquilibrés car les exportations se font nécessairement sous couvert d'importateurs israëliens. En conséquence, le choix des productions est extrêmement soumis aux évolutions des circuits de commercialisation et les flux de produits ont tendance à se cantonner aux centres urbains palestiniens de proximité.
- La non-compétivité de l'agriculture palestinienne, pour les produits irrigués en particulier, vis-à-vis de son homologue israëlienne, largement subventionnée (Trottier, 1997).
- Les risques économiques liés à toute forme d'investissement productif qui limitent les possibilités de mobilisation de l'épargne (y compris de la diaspora) et des fonds de l'aide internationale.

La mise en évidence de ces facteurs d'évolution et de diversité ne doit pas pour autant laisser croire à un sur-déterminisme régional des situations agraires et masquer l'importance des dynamiques locales. Celles-ci n'ont été que superficiellement prises en compte dans le cadre de cette étude. Néanmoins, certains exemples démontrent la capacité d'innovation, de mobilisation d'appuis extérieurs et d'organisation collective que mettent en oeuvre certains villages. A Qabalan (UD 4b), par exemple, de nouvelles terres sont mises en valeur et des essais de diversification agricole sont conduits grâce à la valorisation de ressources hydriques locales, à la construction de routes agricoles et au terrassement des parcelles, avec l'appui de diverses institutions (Debosque et al., 1996). Les agriculteurs de Tell (UD 4e), près de Naplouse, ont développé au cours des dernières années les productions de figues et de lait pour l'approvisionnement urbain (Abdallah et al., 1996).

3.3. Un modèle d'organisation de l'espace

Sur la base de l'analyse présentée ci-dessus, il est possible d'élaborer un premier modèle d'organisation de l'espace. Il est bien sûr provisoire et incomplet et devra être revu à la lumière des travaux ultérieurs relatifs à la finalisation du zonage et complété à l'aide d'informations bibliographiques.

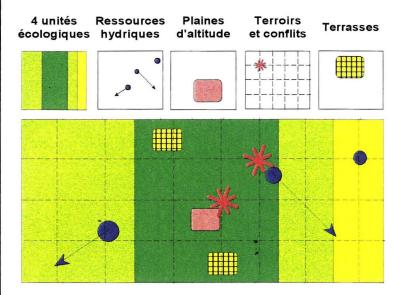
Il est présenté de manière graphique (voir figure ci-contre). Les facteurs de diversité et d'évolution et leurs conséquences sont représentés de manière schématique. La superposition des figures élémentaires fournit une représentation tout aussi complexe que celle de la diversité observée et figurée sous la forme de la carte des UD.

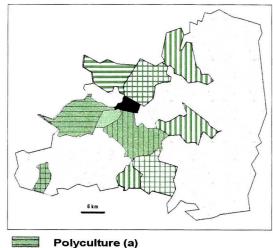
3.4. La finalisation du zonage

Une première ébauche du zonage a été présentée dans ce document. Elle ne peut être considérée comme définitive. Les informations relatives à certaines zones manquent ou sont très imprécises. L'UD 4g par exemple reste indéterminée. Les limites des UD sont approximatives. Un travail important est nécessaire pour amender, affiner et valider cette première ébauche.

MODELES D'ORGANISATION DE L'ESPACE

1 Diversité des ressources naturelles et appropriation

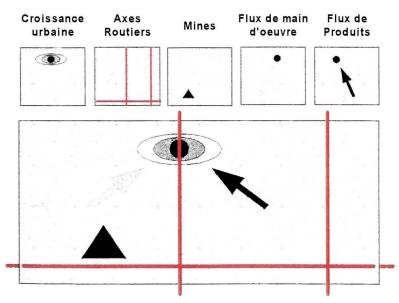


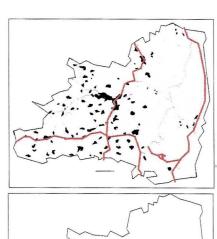


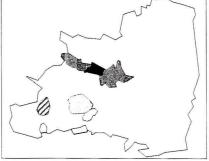
Oliviers et amandiers (b)
Vergers (c)
Céréales - oliviers et élevage (d)
Produits à haute valeur ajoutée (e)

Légumes de contre saison (f) Indéterminé (g)

2 Croissance urbaine et infrastructure routière







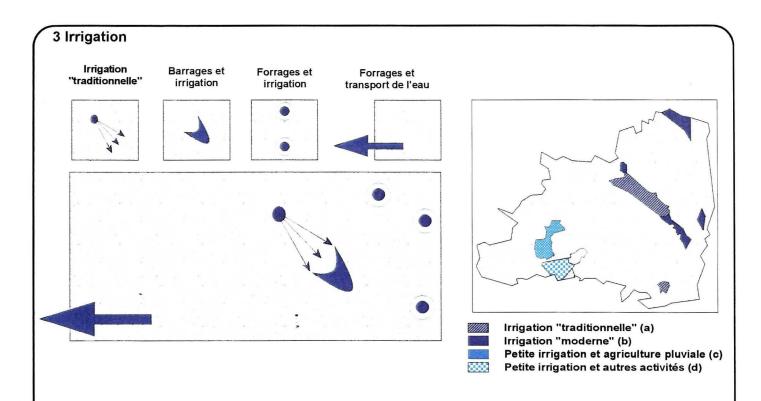
Naplouse

Ceinture péri-urbaine (a)

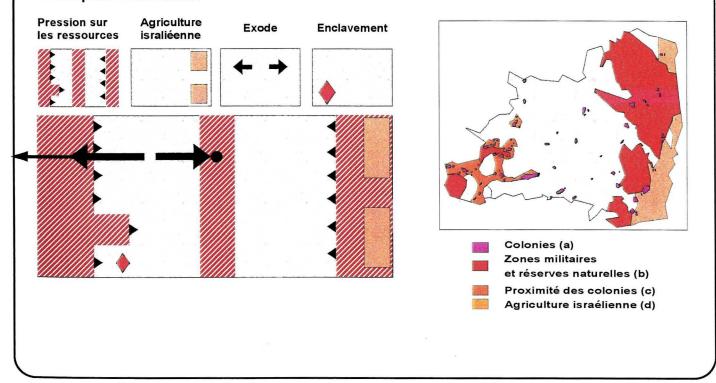
Bassin minier (b)

Commerce et artisanat (c)

Importance du salariat (d)



4 Occupation israélienne



5 Le contexte économique Fermeture des frontières Axe de développement Nord -Sud Concurrence des et contrôle des flux de Aide internationale produits israéliens produits et de migration

Dans un premier temps, il serait intéressant de préciser les limites administratives du futur District de Naplouse. Il faut ensuite :

- amender, vérifier et valider la carte des UD en :
 - + ayant recours à de nouvelles enquêtes,
 - + confirmant in situ certains dires par observation de paysage et par entretien
 - avec des paysans,
 - + utilisant les données secondaires disponibles (celles des enquêtes communales à dires d'experts programmées dans le cadre d'AMODESP, celles du CEP qui pour certaines sont disponibles village par village, de l'ARIJ ou autres),
 - + intégrant, si possible, le nouveau fond de carte au SIG de l'ARIJ,
 - + organisant une restitution collective des résultats avec les personnes-ressource ayant pris part au travail;
- caractériser chaque UD en valorisant l'information recueillie au cours des enquêtes, complétée éventuellement par les données secondaires utilisées; cette mise en forme doit mettre l'accent sur les caractéristiques générales de l'UD, sur ce qui la différencie des UD voisines, sur ses caractéristiques détaillées en utilisant le guide d'enquête, sur les contraintes et les opportunités mises en évidence, enfin sur les tendances d'évolution.

3.5. Suites à donner et utilisation des résultats

A l'échelle du District, l'objectif est de construire un système d'aide à la décision par la production et la diffusion d'informations auprès des acteurs du monde rural. La démarche se veut opérationnelle. Or, la participation d'acteurs durant le zonage n'implique pas nécessairement leur participation aux prises de décision. Celle-ci fait appel à des mécanismes spécifiques de concertation, de partenariat et d'animation. Les processus socio-politiques de décision sont en jeu. La carte ne résoud pas les problèmes de participation des producteurs ou des organisations professionnelles à ces processus. Elle peut néanmoins, le cas échéant, la

promouvoir. Mais le zonage peut se révéler un instrument de planification technocratique.

La capacité des acteurs à valoriser l'information n'est pas la même en fonction des moyens disponibles et des formes d'organisation sociale et politique. Le zonage peut devenir le support de revendications locales ou personnelles au détriment de l'intérêt général. Il peut durcir ou créer des rapports de force.

G'est pour cela qu'a été proposée dans le cadre d'AMODESP l'expérimentation, à partir de fin 1997, de mécanismes institutionnels de planification à l'échelle du District (Unité de Planification). Le zonage pourra alors fournir un support de réflexion pour la définition de projets prioritaires en matière d'aménagement du territoire (travaux pour la mise en valeur de nouvelles terres, réseau routier, politique hydraulique, infrastructures de transformation et commercialisation, etc), d'appui financier et technique à des initiatives individuelles et collectives, de législation, de politiques des prix, etc.

Par ailleurs, les limites tracées sur la carte figent les représentations. Or, les situations évoluent, se transforment. De nouvelles UD peuvent apparaître, disparaître, s'étendre ou se réduire. Leurs caractéristiques changent. Le zonage ne représente qu'une photographie à un instant donné mais cette image marque les esprits. Comme l'affirment Brunet et Dollfus (1990), "une fois produites, les images durent bien plus longtemps que les réalités auxquelles elles se sont substituées". Ceci pose le problème du suivi des situations. Des indicateurs pertinents doivent être définis à cet effet. Ce suivi peut reposer sur deux types d'action :

- d'une part, l'intégration du fond de carte au SIG de l'ARIJ;
- d'autre part, la constitution d'une banque de données à partir d'enquêtes communales pour laquelle AMODESP propose son appui.

A l'échelle locale, le zonage permet de mieux analyser les situations et les problèmes rencontrés en tenant compte des évolutions liées à l'environnement économique et social, avec le même souci de planification et d'appui aux initiatives individuelles et collectives. Dans le

cas du village de Deyr Istiya par exemple, le zonage a mis en évidence l'existence de sources d'eau qui pourraient être utilisées pour l'irrigation de sols qui s'y prêtent. L'absence de routes agricoles empêche cependant la mise en valeur de ces terres distantes du village.

Toutefois, les résultats du zonage ne dispensent pas du recours à des méthodes spécifiques de planification du développement local. Dans le cas contraire, le risque de dérive technocratique est le même que celui signalé pour la planification à l'échelle du District. Pour cette raison, AMODESP propose la formation de techniciens à des méthodes et outils de l'appui au développement local,

CONCLUSION

La démarche proposée cherche à contribuer à la formalisation de projets individuels et collectifs. Construire de nouvelles représentations, de nouveaux modèles, informer, susciter la réfexion et le débat pour agir, telle est l'ambition. Dans une démarche de Recherche-Action, le rôle de la recherche est de concevoir, d'expérimenter et de valider des méthodologies, telle que le zonage à dires d'acteurs, mais aussi d'en fixer les domaines et limites d'application. Il ne se substitue en rien au rôle du politique.

La méthodologie de zonage expérimentée s'appuie sur des étapes succesives de description de la diversité, puis, à partir de celle-ci, de compréhension des situations agraires aux échelles locale et du District. Cette analyse permet la mise en évidence des évolutions en cours et des dynamiques de transformation. Elle peut alors être utilisée par les décideurs politiques pour élaborer des scénarios et mieux définir le cadre de leurs interventions.

Dans le cas de Naplouse, la diversité territoriale est extrêmement marquée. La réalisation du zonage s'est révélée, semble-t-il, un exercice fructueux. Les premiers résultats, encore provisoires, sont visbles. Une équipe de travail s'est constituée. Ces résultats concrets permettent de donner corps au projet AMODESP et de mieux situer les autres actions programmées.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdallah J., Andre D., Dormergnies T., Dwaikat N., 1996. Dynamique de systèmes agraires palestiniens. Les villages de Deir El Hatab et Tell dans le District de Naplouse. IEDES, Un. Paris I. 89 p. Annx.
- ARIJ (Applied Research Institute Jerusalem), 1996. Environmental profile for the West Bank. Nablus District. Vol. 5. Bethlehem. 110 p.
- Bertrand G., 1975. Pour une histoire écologique de la France rurale. In: Histoire de la France rurale. Paris : Seuil, T.1, p 37-112.
- Brunet R., Dollfus O., 1990. Mondes nouveaux: géographie universelle. Ed. Hachette/Reclus, Paris, France, 551 p.
- Caron P., 1996. Programmation du projet AMODESP. Rapport de mission en Territoires Palestiniens du 11 au 16 novembre 1996. CIRAD/SAR, Montpellier, n°140/96. 24 p.
- Caron P., Mota D., 1996. Proposition méthodologique pour un diagnostic territorial rapide:le zonage à dires d'acteurs. In : Séminaire International "Enquêtes rapides, enquêtes participatives. La recherche agricole à l'épreuve des savoirs paysans", Centre International pour la Recherche Agricole orientée vers le Développement (ICRA), Cotonou, 20- 26 oct. 1996. 13 p.
- CEP (Center for Engineering and Planning), 1995. Physical planning for palestinian rural communities.

 An approach towards integrated rural development planning. CEP, UNDP, UNCDF, Ramallah. 399 p.
- Debosque S., Surdeau P., Caron P., 1996. Projet d'appui au développement de l'agriculture et des espaces ruraux dans les Territoires Palestiniens. Rapport de mission du 17 au 24 juin 1996. CRA-LR, Agropolis, CIRAD, Montpellier. 16 p. Annx.
- Le Moigne, 1990. La modélisation des systèmes complexes. Dunod. Paris. 178 p.
- PCBS (Palestinian Central Bureau of Statistics), 1994. Small area population in the West Bank and Gaza Strip, Ramallah, West Bank.
- Perrot C., Landais E., 1993. Comment modéliser la diversité des exploitations agricoles. In: Cahiers de la Recherche-Développement, 33, 24-40. CIRAD/SAR, Montpellier, France.
- Santana R.A. de, Oliveira J. de S., Caron P., 1994. O zoneamento por entrevista de pessoas chaves: proposta metodológica para subsidiar o planejamento municipal. In: Congresso Brasileiro de Economia e Sociologia Rural, 32, Brasilia, DF. Anais ... Brasilia: SOBER, 1994, v.2, p 1073.
- Trottier J., 1997. Quelles stratégies hydrauliques pour l'autorité palestinienne ? In : Séminaire International Agriculture et Développement Durable en Méditerranée, Agropolis International, Montpellier, 10-12 mars 1996. 9 p.
- UNRWA, 1994. Fact Sheet Revision. Republic Information Office. West Bank.

LISTE DES ANNEXES

- 1: Calendrier de la mission.
- 2: Note sur le projet AMODESP rédigée par Olivier Boudart (Consulat Général de France à Jerusalem).
- 3 : Méthodologie du zonage à dires d'acteurs.
- 4 : Carte des sites de l'analyse du paysage.
- 5: Guide d'enquête.
- 6: Liste des personnes-ressource.
- 7 : Chronogramme des enquêtes.
- 8: Liste des villages palestiniens par UD
- 9 : Liste des personnes rencontrées.
- 10 : Carte des micro-régions identifiées par le CEP.

Calendrier de la mission

23 février : Voyage Montpellier-Paris.

24 : Réunion avec M. Saleh (Ministre de l'Agriculture de l'Autorité Palestinienne).

Réunion de travail avec l'équipe du zonage (Ministère de l'Agriculture). Réunion avec Mmes Berak (Conseiller Culturel, Scientifique et de Coopération)

et Curmi (Chargée de Copération Scientifique et Technique) et M. Boudart (Attaché de Coopération Agricole), du Consulat Général de France à Jerusalem.

25 : Réunion avec Isac Jad (Directeur de l'ARIJ).

Réunion de travail avec l'équipe du zonage (Ministère de l'Agriculture).

Réunion avec L. Lannoy (VSF).

26 : Réunion avec le Ministre de l'Agriculture de l'Autorité Palestinienne et les

bailleurs de fond internationaux (constitution d'un fond de compensation pour

dégâts naturels).

Organisation du zonage.

27 : Présentation de la proposition zonage aux techniciens de la Direction Régionale

de l'Agriculture à Naplouse (en présence du Ministre de l'Agriculture).

Lecture de paysage avec l'équipe du zonage.

28 : Visite du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen Orient Contemporain

(CERMOC, Amman, Jordanie). Contacts avec M. Bocco (Directeur).

1 au 4 mars : Enquêtes du zonage (Naplouse, Direction Régionale de l'Agriculture).

5 au 7 : Analyse, synthèse et évaluation des résultats.

Réunion avec L. Lannoy (VSF), MM. Shwakat (PARC) et Boudart (stage VSF-

PARC, 5/3).

Réunion avec Mmes Berak et Curmi et M. Boudart (Consulat Général de

France à Jerusalem, 6/3).

8 : Réunions de restitution des résultats au Ministère de l'Agriculture et à l'ARIJ.

9: Voyage Jerusalem - Montpellier.

Note sur le projet AMODESP

rédigée par Olivier Boudart (Consulat Général de France à Jerusalem).

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A JERUSALEM

Service Culturel	

Agricultural Monitoring and Development Support Program

I- INTRODUCTION

AMODESP Project has been designed to assist the Palestinian Ministry of Agriculture in developing its capacity in the areas of agriculture policy and planning. Improving the knowledge of the agricultural sector and assisting in the agricultural development process of the Palestinian Territories constitute the two major aims. The final objective is to set up decision-making tool(s) for assistance in the formulation of local and regional projects. Finally AMODESP aims at gathering all Palestinian stakeholders and encouraging a close cooperation between the Ministry of Agriculture and NGOs. Nablus district has been chosen to be the starting point of this program.

II- RATIONALE

This project is designed to initiate a process of decentralized agricultural planning in the Palestinian Territories. The overall idea is based on the establishment of different level of decisions, the Central Authority, the district and the village, and the links which should exist between them. More precisely, the strenghtening of agricultural organizations will be seeked to initiate a rural planning process from the bottom. Obviously the empowerment of the rural community is one of the major element of success.

In the frame of a global development policy, decisions are all the more efficient and appropriate as :

- <u>the agricultural situation is known</u>: this will be the purpose of a regional database and a geographic zoning of the district.
- * the stakeholders and their organizations are able to formulate requests through consistent projects: this will be the purpose of on-the-job training courses in local development methods and tools.

AMODESP intends thus to tackle these two main lines.

III- OBJECTIVES

AMODESP intends to:

- 1/ Assist and involve the civil society in the decision-making process of rural development.
- 2/ Assist the establishment of agricultural committees.
- 3/ Improve coordination and partnership at all levels between Palestinian stakeholders.

IV- PROJECT DESCRIPTION

LOCAL LEVEL: ASSISTANCE TO THE PLANNING PROCESS AND ESTABLISHEMENT OF AGRICULTURAL COMMITTEES

Purpose: simple method(s) of rural appraisal will be tested out in the Palestinian context in order to stimulate the participation of farmers in the formulation of projects. This will be set up through a participatory approach encouraging dialogue between technicians and farmers.

Component

On-the-job training courses of technicians in local development methods and tools will be organized in the Nablus District by French experts.

DISTRICT LEVEL: COORDINATION AND PLANNING

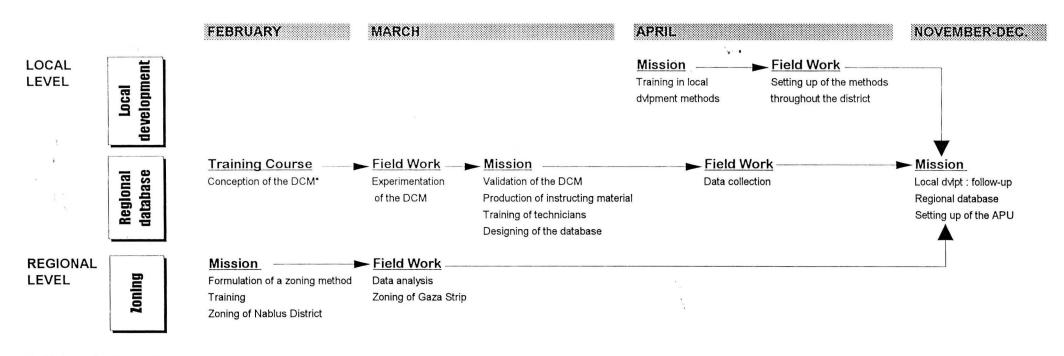
Purpose

Testing out simple method(s) to enable decision-makers to design regional projects with the participation of rural stakeholders.

Components

- 1- Regional database : this database will merge relevant data collectingfrom all villages of the Nablus District.
- 2- Setting up of a zoning method : this method aims at showing on a map areas characterized by different approaches towards development.
- 3- Setting up of an Agricultural Planning Unit (APU) gathering farmers, public institutions, the civil society, traders, funding agencies, ...

AMODESP TIMETABLE



*: Data-collection method

Méthodologie du zonage à dires d'acteurs.

LE ZONAGE À DIRE D'ACTEURS : CONTRIBUTION À LA PLANIFICATION MUNICIPALE

LE CAS DE JUAZEIRO (ETAT DE BAHIA, BRÉSIL)

SANTANA R. A. (1); OLIVEIRA J. S. (1); CARON P. (2)

m Associação de Desenvolvimento e Ação Comunitaria. Rua G s/n, Bloco 02, Apto 05 Jardim Colonial 56300 PETROLINA - PE - BRESIL

(2) CIRAD/SAR. BP 5035 MONTPELLIER CEDEX • FRANCE

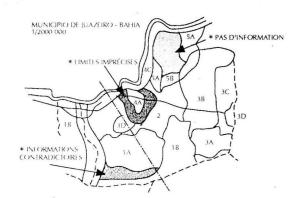
MÉTHODOLOGIE



1 Étude bibliographique et cartographique Sélection du document cartographique de travail Élaboration du guide d'entretien Sélection des personnes ressources

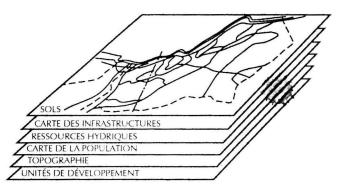


2 Entretien et identification d'Unités de développement

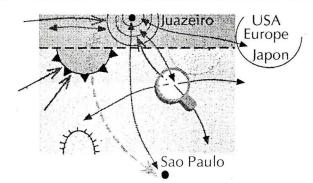


Agrégation des résultats des différents entretiens et identification des Unités de Développement.

* : de nouveaux entretiens sont conduits si nécéssaire



4 Confrontation des données des entretiens et des informations bibliographiques et cartographiques



Analyse et caractérisation du fonctionnement et des tendances d'évolution spatiale et sociale



6 Restitution et planification au sein d'instances de concertation

Guide d'enquête.

ZUNINU IN I ENVIEWS						
Name of the interviewers	: 1		2			
Name of the key-person :	Profession :					
Map number :		Date :				
	Development Unit 1	Development Unit 2	Development Unit 3			
Productive Activities						
	•					
Agricultural &						
Non-agricultural						
Farming Systems						
	,					
Land Ownership						
Land Tenure						
Farming Size						
arming Size						
		*				
Common Land						
	1					

	Development Unit 1	Development Unit 2	Development Unit 3
Natural Resources			
Topography			
Soils			
Climate	,		
	,		
Natural Vegetation		,į, r	
Water Resources			
Type (wells, springs,)			
Capacity	*		
Quality			
Imigation Use			
Access to :			
Land and Resources			
City			
City	·		
Market			

	Development Unit 1	Development Unit 2	Development Unit 3
Facilities			
Processing			
Marketing			
Israeli settlements			
Importance	· .		
Constraints		5 °	
Conflicts			
Public & Private Svces			
Inputs			
	,		
Extension Services			
Marketing System			
Traders			
Final stage			
Volume			
Local employment			
	je.	*	
-		. ×	

	Development Unit 1	Development Unit 2	Development Unit 3
Farmers Organizations			
Main Problems	; ·		
		7.0	
Perspectives			
,			
	,		
Projects			
	1*	*	

Liste des personnes-ressource.

- M. Mazen Al Richa, agronome, Directeur Régional du Ministère de l'Agriculture à Naplouse
- Mme Laila Pazzari, propriétaire foncière
- M. Fawase Bushnaque, propriétaire foncier
- M. Baker, Directeur régional du PARC
- M. Samar Titi, technicien du Ministère de l'Agriculture à Naplouse
- M. Majed Al Kharrar, technicien du Ministère de l'Agriculture à Naplouse
- M. Ghassan Anabtawi, chercheur (responsable d'une étude sur le crédit rural)
- M. Abou Fares (cadre du Palestinian Hydrological Group, PHD)
- MM. Rajah Shakah et Yousf Shahen, producteurs
- MM. Jamil Mah'd Jamil et Nidal Sinjlawi, techniciens du PARC
- M. Sami Dawod, PHD
- M. Zakaria Salwdeh, Directeur du Département Eaux et Sols au Ministère de l'Agriculture (Ramallah)
- M. Hassan Hamadni, producteur
- M. Abed Hamid, technicien du Ministère de l'Agriculture à Naplouse
- M. Nofaan Smairat, producteur et fonctionnaire du Ministère du Tourisme à Naplouse

Chronogramme des enquêtes.

ZONING MISSION: INTERVIEWS SCHEDULE

		8:30-10:00	10:00-10:30	10:30-12:00	12:00-12:30	12:30-14:00	14:00-14:30
	Team 1	PC-SH		SH-OB		OB-SH	
	Team 2			AJ-LK		LK-AJ	
SUNDAY	Team 1	PC-SH					
	Team 3			YA-RS-PC		RS-YA	
	Team 4			IJ-SH		SH-IJ-PC	
Tear	Team 1	AJ-YA-PC		YA-AJ		AJ-YA	
	Team 2	RS-SH		RS-SH-PC		SH-RS	
	Team 3	LK-IJ		IJ-LK		LK-IJ-PC	
1	Team 1	YA-SH-PC		SH-YA		YA-SH	
	Team 2	AJ-IJ		IJ-AJ-PC		AJ-IJ	
	Team 3	RS-LK		LK-RS		RS-LK	

Zoning Team PC	Patrick CARON	CIRAD-SAR	RS	Ryad SHAHED	Min of Agri
ОВ	Olivier BOUDART	French Consulate	IJ	Iman JARRAR	Min of Agri
SH	Sami HARB	Min of Agri	LK	Lutfi KHALIL	PARC
AJ	Alaa' JUMAH	Min of Agri	YA	Yad ARAJ	ARIJ

Liste "provisoire" des villages palestiniens par UD

UD 1d : Kh. Sir, Kafr Laqif, Jinsafut, Sanniriya, Beit Amein, A'zun el A'ttma, Mas-ka, Sarta, Mirda.

UD 2a: Jeneid, Beit Eiba, Deir Sharaf, A'zmut, Deir el Hatab, Salim, Balata, Askar.

UD 2b: Jamma'in, Zeita, Qira.

UD 2c: Bidya, Qarawat Bani Hassan.

UD 2d: Kafr ed Dik, Yasuf, Iskaka, Kh Qais, Ammuria.

UD 3a : El Badan, El A'qrabaniya, En Nasiriya, Kh. El A'qrabaniya, Beit Hassan, Kh. el Marsas, E'in Shalabi, Farsha, Fasayil.

UD 3b : Jiftlik, Arab le Muthalath, Esh Shuna, El Musafeh, Bardala, E'in le Bayda, Kh. Kardala, Marj Na'aja, Marj Na'ajat Izbedat.

UD 3c : Salfit.

UD 3d : Deir Istiya, Haris, Kafr Haris.

UD 4a : Sarra, Jit, Kafr Qaddum, Baqa, Qussien, Immatin, Fara'ta, Hajja.

UD 4b : Talloza, Yasid, A'sira esh Shamahya, Qabalan, Talfit, Jurish, Osarin, Qusra, Qaryut, Jalud.

UD 4c : Sabastiya, Bazzariya, Beit Imrin, Nisf Jbeil, En Naqura, Ijnesiniya.

UD 4d: Tubas, A'qqaba, Kh. Salhab, Tayasir, Kh. Ebziq, Kh. Kishda, Tammun, Beit Dajan, Beit Furik, Za'tara, Yatma, Es Sawiya, Lubban Esh Sharqiya.

UD 4e: Tell, A'sira el Qibliya.

UD 4f: Zawiya, Rafat, Deir Ballut.

UD 4g: Burin, Madama, Huwwara, Kafr Qallil, A'warta, Odla, Beita, Quza, E'nablous, O'rif.

UD 5a: A'qraba, Yanun, Majdal Bani Fadil, Duma, El Maghaiyer.

UD 5b: Brqin.

UD 5c: Farkha.

Liste des personnes rencontrées.

Consulat Général de France à Jerusalem :

Mme Berak et Curmi M. Boudart

Ministère de l'Agriculture de l'Autorité Palestinienne :

M. Saleh (Ministre)

Mme Iman Jarar, MM. Abdallah Lahlou, Sami Harb, Alla' Juma', Ryad Shahed (cadres du Ministère, Naplouse)
M. Mazen Al Richa (Directeur Régional, Naplouse)

W. Wazen Al Richa (Directed) Regional, N

ARIJ (Applied Institute of Research Jerusalem)

MM. Isaac Jad (Directeur), Leonardo Hosh et Yead Araj

PARC (Palestinian Agricultural Relief Committees)

MM. Ismaël Daiq (Directeur), Judeh Abdallah (Directeur Exécutif), Shawkat Sarsour (Responsable de la Vulgarisation), Abdelatif (Responsable du Département Ressources Hydriques), Mme Saoussan

VSF (Vétérinaires Sans Frontières)

Melle Lannoy

CERMOC (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen Orient Contemporain (Amman, Jordanie)

M. Bocco (Directeur)

Carte des micro-régions identifiées par le CEP.

